



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

FICHE BÂTIMENT DURABLE

GRÉSIVAUDAN : APPELS À PROJETS ÉNERGIE COMMUNAUX

La communauté de commune du Pays du Grésivaudan, territoire regroupant 43 communes (soit 105 000 habitants) à mi-chemin entre Grenoble et Chambéry, est engagé depuis 2013 dans un Plan climat énergie territorial, et depuis 2015 dans la dynamique TEPOS. Il renouvelle et enrichit son Plan climat en adoptant un Plan climat air énergie territorial en 2021. En vue d'impliquer les communes dans la transition énergétique du territoire, Le Grésivaudan a lancé 3 appels à projets énergie communaux en 2016.



CONTEXTE

Un territoire d'expérimentations

> Le territoire

Au cœur du sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaines et montagnes, en amont de l'agglomération grenobloise jusqu'aux portes de la Savoie. Dans un environnement dominé par les massifs de Belledonne et de Chartreuse, ce territoire est constitué de 43 communes et de plus de 100 000 habitants.

Creuset d'industries pionnières, Le Grésivaudan reste une terre d'innovation accueillant aujourd'hui des activités industrielles de pointe qui en font l'un des pôles d'excellence économique de l'Isère. La qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

> La collectivité et son projet de territoire durable

- Le Grésivaudan s'est engagé depuis 2013 dans un PCET, puis dans la dynamique TEPOS en 2015 et TEPCV en 2016 ;
- En septembre 2018, la communauté de communes a adopté son projet de territoire élaboré avec les élus et les habitants. Celui-ci constitue un guide pour définir les futures stratégies, clarifiant notamment le rôle des communes (proximité, services du quotidien) et de la communauté de communes (cohérence du territoire, mobilité, développement économique, solidarité ...). La mobilité est ressortie comme un axe de travail majeur pour le territoire ;
- En 2021, Le Grésivaudan renouvellera et enrichira son PCAET, qui deviendra la démarche intégratrice de l'ensemble de ces stratégies.

Appels à projets énergie communaux

> Contexte et objectifs

Les démarches TEPOS et de Plan climat nécessitent d'impliquer tous les acteurs du territoire dans un objectif commun de transition énergétique et environnementale.

Le Grésivaudan a décidé d'impliquer les communes sous la forme d'appels à projets, en mutualisant l'ingénierie de projet ainsi qu'en apportant une aide à l'investissement.

> L'action menée

1) Recensement des projets communaux en 2015

Une centaine de projets ont été recensés avec thématiques, dates, probabilités de réalisations par le territoire. Ce recensement est mis à jour au fur et à mesure des interventions dans les communes.

2) Lancement de 3 appels à projets communaux en 2016 :

- Rénovation des bâtiments communaux 2016-2020 et développement des énergies renouvelables
 - Aide à l'accompagnement (via l'AGEDEN)
 - Aides à l'investissement selon grille d'analyse de projet
 - Budget : 500 k€/an (dont projets EnR) sur fonds propres Grésivaudan
 - Coordination : Grésivaudan, AGEDEN
- Rénovation des logements communaux 2016-2020
 - Aide à l'accompagnement (via l'AGEDEN)
 - Aide à l'investissement forfaitaire (de 5000 à 15000 €/logement selon postes traités)
 - Budget : 100 k€/an sur fonds propres Grésivaudan
 - Coordination : Grésivaudan, AGEDEN, Département et son prestataire SOLIHA
- Rénovation éclairage public
 - Aide à l'investissement sous forme de fonds de concours, 50% du reste à charge,
 - Budget : 400 k€ avec cofinancement TEPCV à 80%
 - Coordination : Grésivaudan et Territoire Énergie Isère (TE38), AGEDEN au démarrage

3) Organisation d'ateliers thématiques pour les élus et les techniciens

Des ateliers thématiques sont co-organisés par le territoire en s'appuyant sur les acteurs supports.

Leur régularité permet d'entretenir une dynamique entre élus. Ils regroupent en moyenne 25 personnes par atelier.

Les thématiques sont choisies en fonction des problématiques et questions récurrentes rencontrées sur les communes. « Rénover mon bâtiment public : passer de la contrainte à l'opportunité » est l'une d'entre elles.

Le projet en bref

Afin d'impliquer les communes en tant que contributrices à la transition énergétique du territoire, le Grésivaudan mène 3 appels à projets énergie communaux depuis 2016 :

- Rénovation de l'éclairage public,
- Rénovation des bâtiments publics et développement des EnR
- Rénovation des logements communaux.

Ces appels à projets sont complétés par des ateliers thématiques pour élus et techniciens communaux.

Résultats des appels à projets communaux

> Visibilité

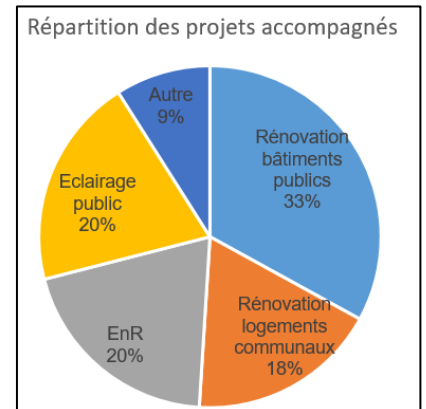
Plus de 150 projets énergie identifiés sur 43 communes.

> Démultiplication et implication

- 132 projets accompagnés sur la période 2016 – 2020
- 40 des 43 communes concernées par les appels à projets
- Multiplication par 4 des projets accompagnés par l'AGEDEN, en comparaison du rythme annuel avant les appels à projets

> Thématiques

- 50% des projets concernent la rénovation du patrimoine public
- 20% des projets concernent les EnR
- 20% des projets concernent la rénovation de l'éclairage public



> Impact économique :

- 63 projets chiffrés (48%) sur 132 accompagnés, représentant 45 M€ HT de travaux qui engendrent des retombées économiques directes sur le territoire

> Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

Place du territoire :

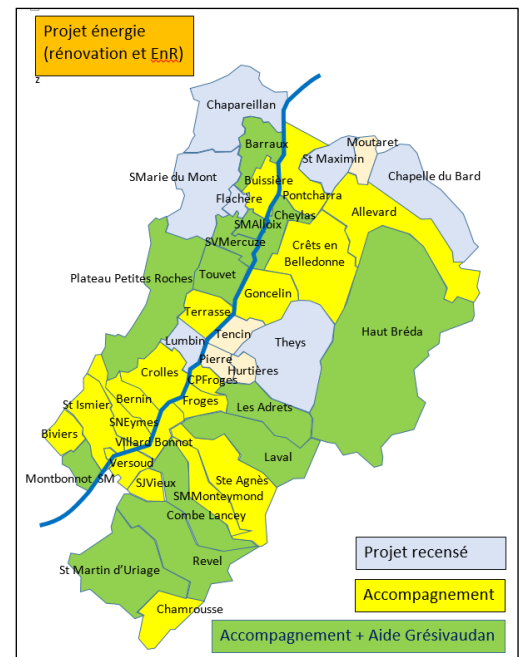
- Le territoire doit être bien identifié par les communes comme étant au centre des démarches car il y a de nombreux acteurs, ce qui risque de brouiller le message.
- Nécessité de bien faire remonter l'état d'avancement des projets au territoire (à venir, en cours, réalisé) pour lui permettre de suivre sa trajectoire énergie et de budgéter.

Communication et visibilité :

- Une communication renforcée sur les partenariats, tout en plaçant le territoire au cœur des dispositifs, permet de valoriser tous les intervenants, de rassurer les communes dans la solidité du dispositif, de conforter et d'ajuster les complémentarités entre acteurs.
- Importance pour les communes d'avoir une vision sur le long terme notamment sur la durée des appels à projets. Le Grésivaudan a fonctionné avec des AP/CP (Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement) permettant de budgéter l'action sur la durée du mandat.

Une volonté forte des partenaires de travailler ensemble et de rechercher la complémentarité : Le Grésivaudan, le Département, CAUE, AGEDEN, TE38, SOLIHA : ils sont déjà cités ci-dessous, il manque juste le Département

- Nécessité d'un binôme politique / technique fort au sein du territoire
- Des réunions de comités techniques régulières entre acteurs supports et le territoire pour suivre l'avancement
- AURA-EE et ADEME pour la dimension régionale et répliquabilité
- Convention de partenariat Grésivaudan-AGEDEN
- Convention de partenariat TE38-AGEDEN pour l'accompagnement des collectivités
- Liens forts via le Conseil d'Administration AGEDEN de l'ensemble des acteurs (SOLIHA, TE38, CAUE ...)



Mise en place d'outils communs

- Une base de données commune TE38-AGEDEN recensant les demandes des collectivités ainsi que les communes en conseils en énergie partagé (CEP)
- Un répertoire partagé avec le territoire pour les dossiers de communes
- Complémentarité avec les ateliers thématiques dont les thématiques sont définies en fonction des besoins récurrents rencontrés sur les communes

Définition des complémentarités d'interventions

- L'association systématique des acteurs complémentaires, en accord avec la commune, lorsque leur intervention serait bénéfique
- La transmission d'informations techniques entre acteurs supports en amont des visites
- Des visites communes en binômes d'acteurs selon les thématiques (CAUE, TE38, AGEDEN, SOLIHA)
- Le renvoi des communes sur les partenaires adéquats en fonction des demandes :
 - TE38 : CEP, rénovation de l'éclairage public, valorisation des CEE
 - AGEDEN : accompagnement technique des projets (rénovation et EnR).
 - SOLIHA : décence des logements communaux, mises aux normes
- Un appui au territoire pour la préparation des Comités d'Agrément Financier

S'assurer de la cohérence des rendus :

- Selon les projets : des rapports communs ou des rapports avec renvois entre acteurs / et dans tous les cas, la vérification de la cohérence entre les préconisations lorsqu'il y a intervention de plusieurs acteurs.
- La cohérence globale est assurée par le territoire.

Sensibiliser et impliquer les communes

- Le conseil en énergie partagé (CEP), ainsi que l'appel à projets rénovation de l'éclairage public, représentent de très bonnes portes d'entrées dans les communes.

> Les perspectives

Prolongation des appels à projets en 2021

Mise en perspective avec le PCAET

Les acteurs impliqués

- Sur le territoire : Le Grésivaudan, les communes
- A l'échelle du département :
 - Le Département (logements communaux),
 - SOLIHA (logements communaux)
 - AGEDEN (accompagnement technique de projets),
 - TE38 (CEP, éclairage public, valorisation des certificats d'économie d'énergie - CEE),
 - CAUE (accompagnement sur les aspects usages, urbanisme, architecture)

Sources et contacts

- Anne Foret, chargée de mission Transition énergétique : aforet@le-gresivaudan.fr
- Benoit Petitcolas, coordinateur d'équipe AGEDEN : bpetitcolas@ageden38.org

Fiche réalisée par :



Avec le soutien de :

